

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST**

11-01-2021

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce onze (11) janvier de l'an deux mille vingt-et-un (2021), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Ronald Lévesque Josée Leclerc, Denise Morin,
Christian Mongrain Thériault.

Sont absents, les conseillers Rémi Kelley et Michel Beaudette.

Étaient présentes également, Marie-Josée Céleste, directrice générale et Nathalie Soucy, secrétaire.

001-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque,
Et résolu à l'unanimité.

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

Proposition adoptée

002-2021

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE (BUDGET) DU 16 DÉCEMBRE 2020 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2020.

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité.

QUE les minutes du procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 décembre 2020, de la séance extraordinaire (budget) du 16 décembre 2020 et celle de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020 soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

AFFAIRES EN DÉCOULANT

4.1 Contrat d'entretien ménager du bâtiment abritant le CLSC

La directrice générale informe les membres présents de la situation particulière de l'entrepreneur ayant remporté l'appel d'offre le 13 novembre dernier.

Elle informe aussi les membres présents qu'elle a déjà effectué un contact téléphonique avec la personne qui effectue l'entretien ménager au CLSC et elle serait prête à venir travailler pour la municipalité.

Les membres du conseil sont unanimes sur le fait que la municipalité ne peut signer de contrat avec l'entrepreneur dans ses conditions. Il est convenu que la directrice générale suive le dossier de près et en tienne informer les membres du conseil.

4.2 Dossier CNESST - Garage

La directrice générale informe les membres présents qu'elle a reçu le 18 décembre dernier l'avis de la CNESST mentionnant que toutes les dérogations ont été effectués. Le dossier est clos.

4.3 Explornet – Travaux sur la tour

La directrice générale informe les membres présents qu'elle a reçu un courriel d'Explornet le 22 décembre dernier à l'effet qu'ils procéderont à des travaux d'amélioration de leur système d'antenne sur la tour au 48, 1^{re} Avenue à Dupuy. Les travaux permettront d'augmenter la bande passante dans notre secteur.

ADMINISTRATION ET FINANCE

RENOUVELLEMENT PR1 – DETTE CAMION DE POMPIER

REPORTÉ

004-2021

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC d'Abitibi-Ouest, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC d'Abitibi-Ouest, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'UNE copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.

Proposition adoptée.

005-2021

DEMANDE DU CRD – SUBVENTION COVID

CONSIDÉRANT QUE le CRD a déposé le 4 novembre 2020 une demande, pour payer les factures liées au COVID-19 de son année 2020.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal demande au Centre Récréatif de Dupuy d'inclure les factures à leurs dépenses habituelles (budget).

Proposition adoptée.

006-2021

COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiement du mois de décembre 2020 produites conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque,
Et résolu à l'unanimité.

QUE la liste des autorisations de paiement du mois de décembre 2020 au montant de 92 750.69\$ soit approuvée et d'en autoriser le paiement.

Proposition adoptée.

APPUIS CONTRAT ET MANDATS

007-2021

MRC D'ABITIBI-OUEST – DEMANDE DE LETTRE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande pour appuyer le projet de la M.R.C. d'Abitibi-Ouest; d'Internet haute vitesse, afin d'offrir un haut débit minimal de qualité avec une offre de grille tarifaire compétitive à toutes les résidences et entreprises situées en milieu urbain comme rural, et ce, dans toutes les municipalités du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la directrice générale envoie une lettre d'appuis pour le projet d'internet haute vitesse.

Proposition adoptée.

008-2021

CENTRE DE FEMMES L'ÉRIGE – DEMANDE DE LETTRE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande le 8 décembre dernier pour appuyer le projet de maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants en Abitibi-Ouest.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère que ce serait une ressource essentielle dans la MRC.

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la directrice générale envoie une lettre au centre de femme l'Érige en faveur et en soutien de leur projet.

Proposition adoptée.

Sujet Traité

DOSSIER PANDÉMIE – COVID 19

- | | |
|--|-------------------|
| ❖ Bureau municipal et Garage municipal | Fermé |
| ❖ Service de Garde «Les P'tits explorateurs» | Ouvert |
| ❖ Aréna | Fermé |
| ❖ Studio mise en forme | Fermé |
| ❖ Bibliothèque | Ouverte (19 h 30) |

AFFAIRES DU MAIRE

AUCUN

AFFAIRES DES CONSEILLERS

AUCUN

QUESTION DU PUBLIC

AUCUN

COURRIER

AUCUN

009-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque,
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée à 19h07.

Proposition adoptée.

Rémi Jean

Rémi Jean
MAIRE

Marie-Josée Céleste

Marie-Josée Céleste
DIRECTRICE GÉNÉRALE

